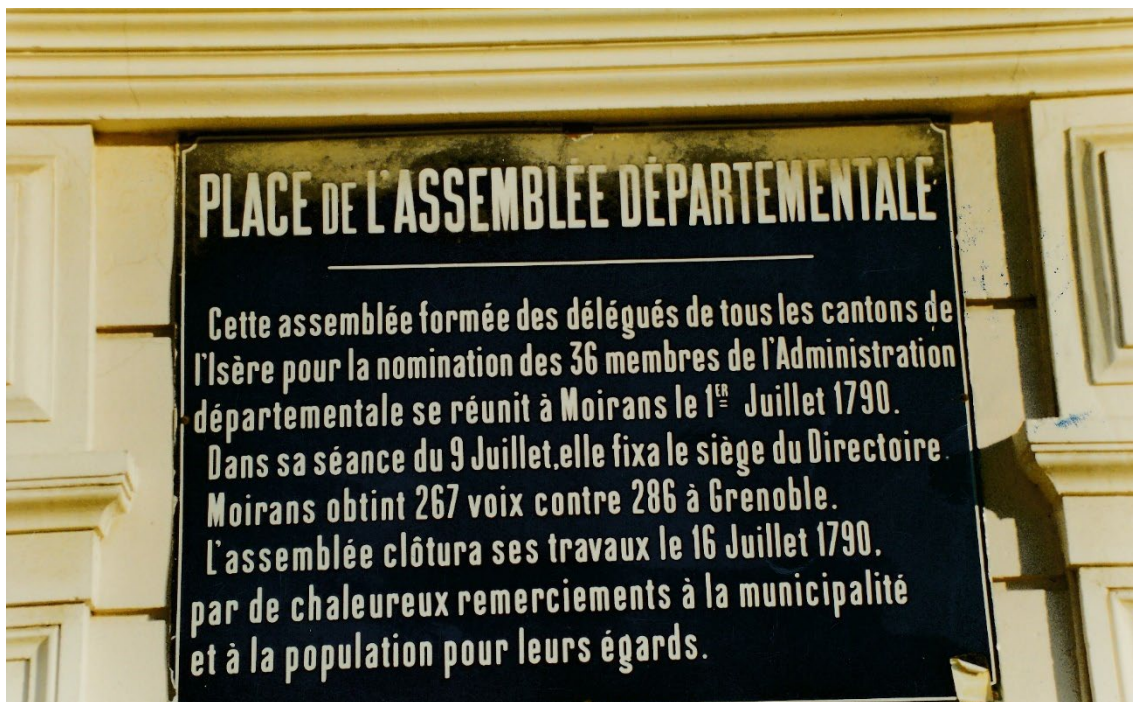


19 voix pour devenir Préfecture de l'Isère

Le 1^{er} juillet 1790, accueilli par M. Luppé, Maire de Moirans, l'administration départementale se réunit au couvent des Cordeliers pour fixer le chef-lieu du département de l'Isère. Grenoble est élue chef-lieu de département de l'Isère le 9 juillet 1790 par 286 voix contre 267 pour Moirans et 3 pour Tullins, Ce bon résultat de Moirans résulte essentiellement des ambitions de Vienne. L'assemblée révolutionnaire ayant décidé que la province du Dauphiné serait partagée en trois parties, Vienne avait proposé de créer un département dans le Bas-Dauphiné dont le chef-lieu aurait été ... elle-même. Mais le refus de Lyon et de Valence pour ce projet a rejeté Vienne dans l'Isère où elle était bien trop excentrée pour espérer jouer un rôle administratif central. Afin de limiter alors les pouvoirs de Grenoble, sa grande rivale, Vienne a soutenu la candidature de Moirans, « *ville neutre et centrale* ».

Sources : Les villes du Dauphiné au XVII et XVIIIème siècle – René Favier, PUF 1993



Une plaque apposée sur la façade de l'Hôtel de ville rappelle cet événement historique.